

MAIRIE
DE
VIRA
09120

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 1^{er} février 2019

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 janvier 2019
convoquée le 16 janvier 2019

Présents Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Eva de SIMORRE, Nadine LLORENS, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

Absents excusés : Jean-Louis CLAUZET, Dominique JALLIER

Pouvoir : Milène GALY à Jean-François Spriet, Hélène POUJOL à Jean Serrano. Le pouvoir de Dominique JALLIER n'a pas été pris en compte car il s'agissait d'un second pouvoir pour le même conseiller.

Secrétaire de séance : Eva de Simorre

Approbation du compte rendu de la réunion du 29 novembre 2018

Le compte rendu de la réunion du 29 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

Comptes rendus des réunions des délégués

SIVOM :

- Décision de mettre en place une procédure de garde des enfants en cas de grève des enseignants. Il sera néanmoins demandé aux parents de n'envoyer leurs enfants à l'école que s'ils n'ont aucun moyen de garde alternatif. Un courrier et un recensement de ces cas sont prévus pour ajuster au mieux les moyens.
- Une plaquette de présentation du SIVOM (pratique), à destination des nouveaux parents, a été réalisée. Elle est disponible dans les mairies et au SIVOM.
- La responsable du périscolaire, Josy Honnoré, prendra prochainement sa retraite. Une procédure de recrutement est lancée.
- La secrétaire passera au statut de stagiaire de la fonction publique.

SMDEA :

L'objet est essentiellement la fixation des tarifs de l'eau pour 2019. Le tarif augmentera de 2% en moyenne, sachant que le financement de l'agence de bassin Adour Garonne sera en diminution.

Le grand débat national :

Le conseil décide des réponses à apporter à ceux qui souhaitent apporter une contribution :

- Cahier ouvert en mairie (depuis plusieurs semaines)
- Cahier virtuel sur le site de la commune, en page d'accueil, permettant de laisser une contribution
- Accompagner éventuellement une demande d'organisation d'un débat par des habitants de la commune.

Un document, repris en annexe, sera distribué à l'ensemble des habitants.

Point finances de la commune

La perception nous a transmis le compte de gestion provisoire.

Il existe quelques différences avec nos propres écritures, que nous allons repointer.

Le résultat semble satisfaisant, mais il recouvre en fait :

- La vente du terrain communal qui constitue l'essentiel du résultat d'investissement
- Des reports sur 2019 de factures 2018 pour 11000 € environ. Le périscolaire a été réglé par l'agglo.
- L'enregistrement et le paiement de la TVA sur le terrain communal pour environ 6000 €, qui ne seront réalisés que sur 2019
- Des recettes en attente qui ne seront enregistrées qu'en 2019 (5 mois d'assurance personnel – chèque reçu) et des subventions en attente de versement pour 10 000 € environ...

Avant d'éventuelles corrections, le compte se présente de la manière suivante :

22500 - VIR A -

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

Compte Gestion Provisoire

| | SECTION D'INVESTISSEMENT | SECTION DE FONCTIONNEMENT | TOTAL DES SECTIONS |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------|
| RECETTES | | | |
| Prévisions budgétaires totales (a) | 116 709,20 | 209 705,61 | 326 414,81 |
| Titres de recettes émis (b) | 76 888,70 | 146 145,93 | 223 034,63 |
| Réductions de titres (c) | | 2 551,00 | 2 551,00 |
| Recettes nettes (d = b - c) | 76 888,70 | 143 594,93 | 220 483,63 |
| DÉPENSES | | | |
| Autorisations budgétaires totales (e) | 116 709,20 | 187 945,20 | 304 654,40 |
| Mandats émis (f) | 42 609,26 | 129 513,51 | 172 122,77 |
| Annulations de mandats (g) | | 251,14 | 251,14 |
| Dépenses nettes (h = f - g) | 42 609,26 | 129 262,37 | 171 871,63 |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE | | | |
| (d - h) Excédent | 34 279,44 | 14 332,56 | 48 612,00 |
| (h - d) Déficit | | | |

Nous avons déjà fait l'analyse des investissements envisagés en 2019 lors de la réunion du 29 novembre 2018. Les demandes de subvention sont réalisées ou en cours.

Je vous propose donc de réserver le mardi 12 mars, à 20h30 pour :

- Voter les comptes administratifs et comptes de gestion
- Voter le budget 2019

Délibération sur une motion de l'association des maires de France

L'AMF nous a soumis une proposition de délibération.

Le document, de presque 4 pages, est remis aux conseillers.

Devant la multitude des demandes, et la complexité du texte, le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande de délibération.

Questions diverses

- La stèle a été vandalisée et la plaque commémorative arrachée. Une plainte a été déposée. Une nouvelle plaque, identique, sera posée dès que possible.
- REZO POUCE : nous attendons les informations de Dominique Jallier. La Com Com de Mirepoix a adhéré au réseau et la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes va probablement le faire. Rien n'empêche une adhésion de la commune à titre individuel.

- Ne pas oublier la réunion PLU du 14/02. Un lien a été communiqué aux membres du conseil pour consulter les documents.
- Informations par des membres du conseil concernant les courriers reçus personnellement et qui concernent le contexte terre de fraternité et le trail du maquis.
- En réponse à des demandes diverses, la commune se propose de mettre en place un réseau d'alerte événements, sur la base du volontariat. Un courrier, repris ci-dessous, détaille ce qui est envisagé. Ceux qui participeront à ce réseau doivent donner leur accord par écrit pour être inscrits sur ce listing.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Annexes :

Courrier qui sera déposé dans les boîtes aux lettres des habitants de Vira.

05-61-68-71-50
mairie.vira@orange.fr
<http://vira.fr>

→ → → → Vira, le 31 janvier 2019

¶
 ¶

TRANSMISSION DES INFORMATIONS IMPORTANTES AUX HABITANTS DE VIRA

Madame, Monsieur,

Nous constatons que nous n'avons pas de moyens significatifs pour transmettre des informations importantes et/ou urgentes aux habitants de la commune.

Nous envisageons donc de mettre en place une information par courriel (e-mail) et/ou par message SMS dans les cas suivants :

- → Pour signaler des travaux impactant le village d'une manière importante (coupure d'eau, d'électricité...).
- → Pour transmettre une alerte grave.
- → Et éventuellement pour transmettre, à la demande écrite des familles, des événements familiaux (décès, naissance...).

Au préalable, nous avons besoin de collecter, pour ceux qui souhaitent recevoir ces informations, les adresses e-mail et/ou les N° de téléphone portable ainsi que leur accord pour leur utilisation selon les modalités ci-dessus.

¶

Cadre à remplir et à retourner en mairie si vous souhaitez être inscrits sur nos listes et recevoir ces informations :

| |
|---|
| ¶ |
| Nom : → → → Prénom |
| Adresse mail : _____ @ _____ |
| Téléphone portable : |
| ¶ |
| Accepte de recevoir (cocher la ou les solutions) : |
| ¶ |
| Par mail → <input type="checkbox"/> |
| Par SMS → <input type="checkbox"/> |
| ¶ |
| Des informations selon note d'information ci-dessus. |
| ¶ |
| Fait à : → Date : → Signature |
| ¶ |
| ¶ |

Courrier qui sera déposé dans les boîtes aux lettres pour le grand débat national

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

REPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE
De
VIRA

Place des Guérilléros
09120 - VIRA

05 61 68 71 50

mairie.vira@orange.fr

<http://vira.fr>

→ → → → → → → Vira, le 30 janvier 2019



Grand débat national



Vous souhaitez participer au grand débat national, apporter vos idées et vos contributions... Trois solutions s'offrent à vous sur Vira :

- → Un cahier de doléances est à votre disposition en mairie (aux heures d'ouverture).
- → Un lien, sur la page d'accueil du site de la commune www.vira.fr vous permet de laisser votre contribution au débat (rubrique informations pratiques).
- → Vous souhaitez organiser un débat : la commune est prête à vous en faciliter l'organisation et à vous prêter la salle polyvalente. Dans ce cas, prenez contact avec le maire.



→ → → → → → → Le Maire

→ → → → → → → Jean-François SPRIET



(Ctrl)